

Aux partenaires de la CCT  
Aux présidents et gardes de triage  
Aux entreprises forestières

Sion, le 6 décembre 2018

## Salaires 2019

---

Mesdames, Messieurs,

Les partenaires sociaux ont trouvé dès la première séance de négociation un accord sur la hausse des salaires 2019. Il s'agit toutefois là des augmentations minimales auquel un employé à droit. Il reste de la responsabilité de l'entreprise de prendre des mesures, salariales ou autres, afin de récompenser les performances et de fidéliser ses collaborateurs.

Les augmentations sur les salaires réels en 2019 sont les suivantes :

Classes	Augmentation des salaires réels
1	+ Fr. 70.- /mois (ou + 0.40/h)
2	+ Fr. 60.- /mois (ou + 0.35/h)
3a	+ Fr. 55.-/ mois (ou + 0.30/h)
3b	+ Fr. 55.-/ mois (ou + 0.30/h)
4	+ Fr. 50.-/ mois (ou + 0.30/h)
5	+ Fr. 45.-/ mois (ou + 0.25/h)
6	+ Fr. 40.-/ mois (ou + 0.20/h)
7	+ Fr. 40.-/ mois (ou + 0.20/h)

Nous vous rendons attentifs que l'augmentation sur les salaires réels est due également aux employés licenciés en 2018 et réengagés en 2019 (emplois saisonniers). En effet, il est considéré que la relation contractuelle n'a pas réellement cessé.

Veuillez noter également qu'une augmentation du salaire de l'année précédente ne peut compenser l'augmentation des salaires réels 2019 publiée ci-dessus.

### Salaires minimaux 2019

Les salaires minimaux et les classes de salaire restent inchangés.

Règles :

- Les changements de classe se font au 1er janvier de l'année en cours.
- Il faut **au moins 8 mois** de travail effectif en forêt dans une même entreprise pour être comptabilisé comme une année d'expérience.
- Le décompte d'expérience commence au 1er janvier de l'année qui suit l'obtention du CFC.
- La fonction définie dans le contrat de travail fait foi.

Qualification/Fonction	Salaire minimum 2019	
	fr./h	fr./mois
<b>1 GARDE FORESTIER DIPLOME</b> : chef de triage et responsable d'entreprise	<b>37.85</b>	<b>6'908</b>
<b>2 GARDE FORESTIER DIPLOME ET CONTREMAITRE DIPLOME</b> : sous responsabilité du chef de triage ou de l'entreprise	<b>32.25</b>	<b>5'887</b>
<b>3a FORESTIER-BUCHERON CFC SPECIALISE</b> avec 5 ans et plus d'expérience et spécialisation (responsable de machines, responsable de câblage, grimpeur ou autres spécialisations avec brevet/certificat reconnu)	<b>30.20</b>	<b>5'515</b>
<b>3b FORESTIER-BUCHERON CFC</b> : dès le premier janvier de l'année suivant l'accomplissement de quatre années entières d'expérience professionnelle en forêt ou formateur d'apprenti	<b>29.05</b>	<b>5'303</b>
<b>4 FORESTIER-BUCHERON CFC</b> , dès le premier janvier de l'année suivant l'accomplissement de deux années entières d'expérience professionnelle en forêt.	<b>27.55</b>	<b>5'027</b>
<b>5</b> <b>a) FORESTIER-BUCHERON CFC</b> , depuis l'acquisition du CFC Forestier-bûcheron jusqu'au premier janvier de l'année suivant l'accomplissement de deux années entières d'expérience professionnelle en forêt. <b>b) PRATICIEN FORESTIER AFP</b> , dès le premier janvier de l'année suivant l'accomplissement de trois années entières d'expérience professionnelle en forêt. <b>c) OUVRIER</b> : non diplômé, au moins 5 ans d'expérience en forêt en Suisse au premier janvier de l'année en cours	<b>26.40</b>	<b>4'814</b>
<b>6 PRATICIEN FORESTIER AFP</b> , depuis l'acquisition de l'AFP Praticien forestier-bûcheron jusqu'au de l'année suivant l'accomplissement de trois années entières d'expérience professionnelle en forêt.	<b>24.80</b>	<b>4'530</b>
<b>7 MANŒUVRE</b> : non diplômé, moins de 5 ans d'expérience en forêt en Suisse	<b>24.45</b>	<b>4'466</b>

### Salaires apprentis 2019

Veillez trouver ci-dessous les recommandations pour les salaires des apprentis pour l'année 2019. Ils restent inchangés comparé à 2018.

<u>APPRENTI</u>	2019
1 <sup>ère</sup> année	770.-
2 <sup>ème</sup> année	1'220.-
3 <sup>ème</sup> année	1'680.-

Nous profitons de la présente pour remercier l'ensemble des collaborateurs du secteur forestier pour leur engagement et leur souhaitons une bonne nouvelle année 2019 en pleine santé.

Pour le comité Forêt Valais / Walliser Wald :

La directrice



Christina Giesch

CC : SFP